



Un surveillant effectue une ronde dans les couloirs de la prison d'Arles.

/ILLUSTRATION VALÉRIE FARINE

SOCIÉTÉ

La prison que nous subissons



Par Prune Missoffe

Responsable des analyses et du plaidoyer. Observatoire international des prisons (OIP).

On entend souvent que la prison serait l'affaire des autres. Mais avec le nombre de personnes détenues, c'est aussi le nombre de vies marquées par la prison qui ne cesse de croître. Aujourd'hui, près de 80 000 personnes sont incarcérées en France (1). Ce sont autant de familles, autant de proches traversés de plein fouet par la détention. Et parmi eux, environ 100 000 enfants (2).

Il y a, d'abord, le choc carcéral : une vie bouleversée, parfois du jour au lendemain. L'incarcération sonne également le début du silence et de l'inquiétude. "Le plus difficile à vivre, dans les

premières semaines, c'est la coupure brutale avec vos proches, rapportait une personne détenue à l'OIP, pas de contact téléphonique, pas de parler, les courriers sont bloqués... Inquiétude des deux côtés. Toute la famille souffre de l'incarcération."

Avec l'interdiction d'accéder à internet en prison, les proches - dans la très grande majorité des mères ou des conjointes - doivent prendre en charge la quasi-totalité des démarches administratives à effectuer, en particulier au moment de l'incarcération. Au-delà, pour l'entourage, c'est souvent un quotidien entier à réinventer. Pour les conjointes, cela signifie porter toute la charge mentale du foyer et le coût supplémentaire de l'incarcération : en dépit de la perte d'un revenu, les nombreuses charges fixes de la vie quotidienne persistent (loyer du logement familial, remboursement d'un crédit, factures diverses, etc.).

Chaque parloir nécessite quant à lui une réservation sur des bornes électroniques, fréquemment en panne, ou par téléphone - au prix parfois de dizaines d'appels quotidiens pendant des jours. Pour près d'une personne sur quatre, s'y rendre impose de parcourir plus de 100 kilomètres (3). En général, il faut compter une demi-jour-

née, voire une journée entière pour 45 minutes d'échanges. Au parloir, les proches vivent ce qui ressemble à une incarcération temporaire des corps : contrôlés avant d'entrer, ils sont placés dans un espace réduit - des boxes qui peuvent mesurer 1,5 m² - et subissent le bruit, l'odeur de la prison ou encore l'absence totale d'intimité. Comment ne pas souffrir aussi par ricochet de la surpopulation, de l'indignité des conditions de détention et des droits fondamentaux bafoués ?

“ À force d'invisibiliser les maux que la société ne saurait voir, elle finit par s'enfermer tout entière. ”

Comment ne pas s'inquiéter de l'entassement à plusieurs, 22 heures sur 24, dans des cellules de 9 m², régulièrement insalubres ou infestées de rats, cafards ou punaises de lits, avec des températures glaciales ou étouffantes selon les saisons ? Comment ne pas se sentir impuissant face à la dégradation de l'état psychologique d'un

proche, des carences criantes en termes d'accompagnement et d'accès aux soins ?

Si le nombre de conjoints, parents, enfants, amis, etc., à vivre la prison de l'autre côté du mur n'est pas chiffré, ils et elles sont des centaines de milliers à subir en ce moment l'incarcération. Un nombre qui, sans changement en profondeur de notre système pénal, continuera inéluctablement son ascension. Une photographie à un instant T qui ne dit en outre rien des conséquences de l'incarcération sur le long terme car, que ce soit pour les anciennes personnes détenues ou pour leurs proches, à la sortie, tout est à reconstruire, dans un contexte d'appauvrissement et d'exclusion sociale que la prison aura trop souvent contribué à créer ou à aggraver. À force d'invisibiliser les maux que la société ne saurait voir, avant tout la précarité sociale et la détresse psychique, elle finit par s'enfermer tout entière.

1. "Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée", Direction de l'administration pénitentiaire, octobre 2024.
2. Selon les estimations de Children of Prisoners Europe, au 1er décembre 2023.
3. "À propos du vécu des familles et des proches de personnes incarcérées", Résultats de l'enquête menée par l'Uframa entre septembre et décembre 2017.

Dimanche politique

PAR FRANÇOIS TONNEAU,
CHEF DU SERVICE
POLITIQUE



Le "en même temps" s'exile au Maghreb

Efficace ou presque des ardoises nationales, où il n'a plus l'espace politique, ni les amis pour le soutenir, le "en même temps" macronien se réfugie à l'étranger. Il y fait preuve du même sens du déséquilibre et de l'instabilité, engendrant tout autant de confusion. Au Maroc, où il a été reçu avec les honneurs dus à Jupiter, Emmanuel Macron a confirmé une lettre de juillet où il reconnaissait la souveraineté du royaume chérifien sur le Sahara occidental. Un coup au plexus de l'Algérie qui soutient la rébellion sur ce territoire. Dans le même élan, le Président français a assuré vouloir "assouplir" la délivrance des visas avec le Maroc, réchauffant ainsi le climat entre deux pays qui, depuis trois ans, se chamaillent sur fond d'OQTF, d'écoutes illicites et de Qatargate.

En reprenant Rabat dans ses bras, via un discours aux accents post-colonialistes, Emmanuel Macron tourne inévitablement le dos à Alger. Alors, en même temps, il relance son chemin de repentance algérien en confessant que Larbi Ben M'hidi, historique dirigeant du FLN connu pour sa bravoure et son brio, a bien "été assassiné par des militaires français" en 1957. Pile 70 ans après le déclenchement de la guerre d'Algérie, la France poursuit sa politique mémorielle "d'apaisement et de vérité historique" en avouant ses crimes passés, comme elle l'a fait pour Maurice Audin ou Ali Boumendjel. Sans succès, tant le régime algérien qui se nourrit de cette rente mémorielle n'a que faire d'une réconciliation de papier. Macron le sait bien, l'a dit publiquement lors de l'anniversaire des accords d'Évian. Mais il semble ne pas avoir de prise sur un pays qui ne jouera pas le jeu des visas et se fiche pas mal de l'aide au développement. Sa quête mémorielle, on l'a compris, est un saupoudrage de surface. Après tout, la diplomatie est une somme de "en même temps" plus ou moins sincères.

FRAUDES ET ESCROQUERIES

L'homme et l'IA pour mieux lutter

“ Selon le ministère de l'Intérieur, les escroqueries et les fraudes aux moyens de paiement sont passées de 250 900 victimes en 2016 à 411 700 victimes en 2023. ”



Par Luis Junes
Director Solution Consulting
EMEA & APAC au sein de Feedzai.

La fraude bancaire est une menace qui ne cesse de croître en France. Selon le ministère de l'Intérieur, les escroqueries et les fraudes aux moyens de paiement sont passées de 250 900 victimes en 2016 à 411 700 victimes en 2023.

Les nouvelles technologies de paiement, bien qu'efficaces, ouvrent des brèches pour les fraudeurs. Face à cette menace, les établissements financiers, en plus de la vigilance des utilisateurs, doivent investir dans des solutions d'intelligence artificielle pour protéger leurs clients. Ces systèmes analysent en temps réel des millions de transactions, détectant les comportements suspects et signalant les tentatives de fraude grâce à des algorithmes de machine

learning, qui s'adaptent continuellement aux nouvelles tactiques des fraudeurs. Car celles-ci sont toujours plus sophistiquées.

Les fraudeurs développent sans cesse de nouvelles stratégies pour subtiliser de l'argent, exploitant principalement l'ingénierie sociale pour manipuler leurs victimes et obtenir des informations sensibles. Cette méthode, qui repose sur la manipulation de la confiance, se décline en plusieurs types d'escroqueries.

L'hameçonnage, par exemple, consiste à se faire passer pour un tiers de confiance, comme un ami, un proche ou un collègue, pour inciter les victimes à divulguer leurs données personnelles. L'harponnage va plus loin en visant directement des informations critiques, comme les identifiants de connexion, ou en infectant l'appareil de la cible avec des logiciels malveillants. L'escroquerie à l'appât, ou baiting, promet une récompense fictive, comme un smartphone dernier cri, pour piéger les victimes. Enfin, le faux-semblant, ou pretexting, repose sur l'invention d'un scénario crédible, où le fraudeur se fait passer pour une autorité (police, administration fiscale, banque...) pour inciter la victime à effectuer des virements vers des comptes frauduleux.

Il existe toutefois quelques piliers de prévention pour éviter d'être victime de fraude. Utiliser la double authentification, pour commencer. De nombreux fournisseurs de services en ligne proposent désormais une deuxième forme de vérification,

comme un code envoyé par SMS ou une application d'authentification. Si une plateforme propose l'option, veillez à l'activer.

Ne divulguez jamais d'informations personnelles par téléphone, email ou texte. Méfiez-vous toujours des demandes inattendues d'informations personnelles ou financières, quelle que soit la méthode de contact. Si vous recevez une telle demande, ne répondez pas directement. Contactez plutôt votre banque en utilisant les canaux officiels.

Soyez également vigilant face aux tentatives dites d'ingénierie sociale. Les fraudeurs utilisent souvent des techniques de manipulation psychologique pour convaincre les victimes de transférer de l'argent rapidement. Si une offre semble trop belle pour être vraie, méfiez-vous.

Enfin, soyez attentif à vos finances. Vous pouvez programmer des alertes dans votre application bancaire pour vous avertir des transactions qui dépassent des seuils spécifiques.

Face à la menace croissante de la fraude, il est essentiel de collaborer avec d'autres acteurs et régulateurs pour sensibiliser les clients aux meilleures pratiques de protection. Le partenariat entre Meta et les banques au Royaume-Uni en est un exemple. Ce type de relation de confiance est essentiel pour garder une longueur d'avance sur la fraude et minimiser les risques. L'avenir de la prévention de la fraude réside dans la combinaison de l'intelligence humaine et artificielle.